

## **38<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la Fédération suisse des producteurs de céréales : les producteurs face à des défis majeurs**

**Plus de 140 délégués et invités ont pris part à la 38<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) le 12 novembre 2024 à Chiètres. La partie statutaire a permis de faire le bilan d'une récolte 2024 catastrophique, malgré une hausse des prix indicatifs. Les cotisations sur la récolte 2025 seront réduites. Blaise Perrey, de Proviande, a fait le point sur l'importance de la provenance des aliments fourragers.**

Dans son discours d'ouverture, Fritz Glauser, Président de la FSPC, a rappelé les succès de l'agriculture lors des dernières votations, avec un soutien constant et régulier de la population suisse. Un autre succès est l'augmentation des prix des céréales panifiables et oléagineux au cours des dernières années, qui prouve le dynamisme et la solidité de la filière. Cette augmentation ne compense malheureusement pas la mauvaise récolte 2024, mais la stabilité des prix est bénéfique aux producteurs sur le long terme.

L'Assemblée a permis de revenir sur les actualités de la Fédération et les nombreuses interventions déposées en faveur de la production de denrées alimentaires : demandes d'augmentation des normes de fumure pour le maïs grain et le blé panifiable, demande pour un traitement de semences pour le colza, mise en valeur de la provenance suisse pour les produits de boulangerie et mesures de communication destinées aux consommateurs.

Dans la partie statutaire, les délégués ont accepté le rapport annuel, les comptes, le budget et le programme d'activités. Au niveau des cotisations, une baisse de 35 centimes par 100 kg de céréales panifiables a été votée dès la récolte 2025, faisant suite à une première baisse de 5 centimes pour la récolte 2024, en raison de la situation financière saine du fonds d'allègement de marché. Ce fonds est central pour la gestion des quantités (notamment les soutiens aux exportations), qui permet aux producteurs d'obtenir des prix environ 8 francs supérieurs aux prix à l'importation.

Les délégués ont également procédé à deux élections complémentaires au Comité : Heinz von Niederhäusern (FR), en remplacement de Beat Meuwly, et Baptiste Meyer (GE) en remplacement d'Ernest Scherz.

Lors de l'exposé final, Blaise Perrey, de Proviande, a exposé les défis de l'origine des matières premières dans l'alimentation animale.

FSPC, Berne, le 12 novembre 2024

### Pour de plus amples informations

Fritz Glauser, Président

079 702 05 44

Pierre-Yves Perrin, Directeur

079 365 42 74